

# **L'intrusion de mots nouchi<sup>1</sup> dans la syntaxe française : création ou désordre syntaxique ?**

Séraphin KOUAKOU KONAN

Université de Cocody

Département de lettres modernes

[kouakoukseraphin@yahoo.fr](mailto:kouakoukseraphin@yahoo.fr)

## **RESUME**

Le nouchi s'invite dans la syntaxe française. A tort ou à raison, il est jugé comme un intrus par les puristes de la langue française. Cependant, des hommes de la rue, des scolarisés, des artistes et des intellectuels l'utilisent dans leurs parlers et écrits en Côte d'Ivoire. Le dernier scoop fut l'apparition de l'ancien président ivoirien déchu Henri Konan Bédié qui lors d'un meeting a utilisé des mots nouchi pour être en phase avec la jeunesse. Nous avons voulu soumettre cette langue à une partie de la grammaire, en l'occurrence la syntaxe, l'analyser pour voir si elle répond aux normes de la langue française. Ainsi à l'aide d'une méthode descriptible, nous sommes arrivés à la conclusion que cette langue ne doit pas être mise en marge de la langue française. Il faut plutôt la promouvoir pour l'enrichir.

Mots clés : Nouchi, désordre, syntaxe, promotion

## **ABSTRACT**

Nouchi interferes with French syntax. Rightly or wrongly, it is viewed as an intruder by purists of the French language. Yet, people of the street, educated ones, artists and intellectuals in Côte d'Ivoire use it when speaking and writing. Evidence to this is the use of nouchi words by the then president of Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié, during a recent political meeting in order to be in harmony with the youth. We intend here to submit this language to a grammatical analysis, that of syntax and see whether it meets the norms of the

---

<sup>1</sup> Langue originale ivoirienne née de la combinaison du français populaire ivoirien, des langues locales et des langues internationales à savoir le français, l'anglais, l'espagnol, etc. au début des années 80 à Abidjan. Le nouchi est constitué d'un vocabulaire conventionnel et codé. Il est utilisé généralement par les délinquants dans les quartiers populaires et par les enfants de la rue. Cependant, de plus en plus, les élèves et étudiants le parlent dans des écoles et à l'université.

French language. Thus, through a descriptive method, we have come to the conclusion that this language should not be put aside when dealing with French. It rather has to be promoted for it to grow.

Keywords : Nouchi, confusion, syntax, promotion

## INTRODUCTION

« J'ai *kètèkètè* pour *badou* », ainsi s'exprimait un jeune loubard. Cette même phrase a été reprise par un jeune humoriste au cours de l'émission « *bonjour 2010*<sup>2</sup> ». Voici une phrase que ne comprendraient pas certains Ivoiriens encore moins l'étranger qui débarque pour la première fois en Côte d'Ivoire compte tenu des mots « intrus » (*kètèkètè*) et « *badou* » dans cette phrase qui présente une structure inhabituelle. La syntaxe de la phrase comporte des mots français ; pour être plus explicite nous avons un sujet (j'), pronom personnel, un verbe auxiliaire (avoir) qui accompagne un mot inconnu (*kètèkètè*). Le second mot quant à lui est précédé d'une préposition (pour). A priori l'on peut dire qu'il règne un désordre à l'intérieur de cette phrase car la syntaxe n'obéit à aucune norme grammaticale. Aussi le plan sémantique non plus ne peut renseigner le récepteur sur un sens attendu. Pourtant des Ivoiriens s'expriment de cette manière et se comprennent. Ainsi donc la problématique d'un tel travail nous amènera à analyser ces types de phrases dans le parler des Ivoiriens et voir si ces mots nouveaux de par leur position dans la phrase française ont des équivalences parmi les classes grammaticales que compte la grammaire française, s'ils fonctionnent comme les mots français qu'ils remplacent, quels caractéristiques présentent-ils selon qu'ils remplacent un verbe, un nom, un adjectif, etc. L'opportunité d'un tel article est de rendre compte d'un état de langue vécu actuellement dans un pays francophone qui a pour langue officielle, celle de Molière : le français. Innovation ou désordre comme le stipule le titre notre article, nous le verrons dans la suite de ce travail.

---

<sup>2</sup> Emission humoristique de la première chaîne de la télévision ivoirienne réunissant les meilleurs comédiens à la veille de chaque nouvelle année en cours.

## I. DE LA NOTION DE SYNTAXE ET DE L'ORDRE DE MOTS

Si nous considérons la phrase suivante « Les enfants mangent », on se rend compte qu'elle est organisée de la manière suivante : P= SN+SV ; SN = les enfants et SV= mangent. Le syntagme nominal (SN) est composé d'un déterminant placé devant un nom alors que le syntagme verbal est composé du seul verbe. Dans certaines phrases, on peut avoir un complément ou un objet. C'est pourquoi Annie DELAVEAU, parlant de la forme canonique de la phrase française utilise l'ordre SVO (Sujet-Verbe-Complément).<sup>3</sup> Si tel est le cas, les ordres possibles dans la syntaxe française sont au nombre de cinq : Soit une phrase du genre, « Les enfants mangent la banane ». Nous avons les réalisations suivantes qui sont possibles :

-SVO : Les enfants mangent la banane

-SOV : Les enfants la mangent

-VSO : Mangent-ils la banane ?

-OSV : que les enfants mangent (qui est en fait une relative)

-OVS : Que font-ils ? La mangent-ils ?

Nous avons une série de phrases dont des phrases affirmatives et des phrases interrogatives avec différentes positions du sujet, du verbe et de l'objet. Si tous ces ordres sont possibles, il y a cependant un qui ne peut pas être réalisé. C'est l'ordre VOS (Verbe-Objet-Sujet) : « *mangent la banane les enfants* ». Ainsi la syntaxe française respecte des ordres sans lesquels la phrase ne serait pas acceptable, grammaticale et correcte. A l'intérieur de ces ordres, l'on retrouve des mots qui appartiennent à des classes ; une classe étant un ensemble comportant les mots qui peuvent se substituer les uns aux autres dans une phrase sans que celle-ci cesse d'être acceptable.

Selon la théorie distributionnelle, un mot appartient à la même classe qu'un autre quand il est possible de les commuter, c'est-à-dire de le remplacer dans une phrase par un autre mot, en changeant certes le sens de la phrase, mais en lui conservant sa structure de phrase française.

Exemple, dans « *Les enfants mangent* » :

-les mots comme *des, nos, vos, leurs*, appartiennent à la même classe des déterminants que « les » ;

---

<sup>3</sup> Annie DELAVEAU, *Syntaxe La phrase et la subordination*, P130

-les mots comme, *hommes, femmes, vieux* appartiennent à la même classe des noms que « enfants »;

-les mots comme, *fuient, regardent, jouent* appartiennent à la même classe des verbes que « mangent ».

Ces mots entretiennent des rapports associatifs hors de la chaîne parlée. Ils justifient des relations paradigmatisées. La tradition grammaticale répartit les constituants ultimes de la phrase (les mots) en neuf parties du discours : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Cette taxinomie est présente chez Platon (428-348 av. JC) et Aristote (384-322). Denys le Thrace (grammairien grec du 1<sup>er</sup> siècle av. JC) formalise huit parties du discours ; les contemporains Dubois Jean et René Lagane (1973 ; 28) en font de même en faisant de l'interjection l'équivalent d'une phrase exclamative<sup>4</sup>.

Wagner et Pinchon retiennent sept espèces de mots entre lesquelles se répartissent :

- Les mots variables, c'est-à-dire ceux dont la forme est susceptible de changer suivant leurs emplois :  
Espèces : le substantif, l'adjectif, le pronom, le verbe.
- Les mots invariables, qui, en tout emploi, se présentent sous la même forme :  
Espèces : l'adverbe, la préposition, la conjonction.

Selon qu'on envisage en extension ou en compréhension, une classe de mots ou un type de mots vérifie une ou plusieurs propriétés communes. La répartition des mots en classes est donc liée à leurs propriétés syntaxiques. La syntaxe jouant un rôle fondamental pour l'interprétation des énoncés puisqu'elle établit les dépendances entre les constituants. Néanmoins, le sens d'un énoncé ne résulte pas des seules relations syntaxiques : l'interprétation s'appuie aussi sur le lexique, sur un ensemble d'unités pourvues d'un sens relativement stable, indépendant de la multitude d'énoncés dans lesquels ils peuvent entrer<sup>5</sup>.

Une unité lexicale possède par elle-même des propriétés de trois ordres, que mentionnent les dictionnaires de la langue :

---

<sup>4</sup> Source : cours de deug1 département de lettres modernes (université de Cocody)

<sup>5</sup> Dominique Maingueneau, *Syntaxe du français*, P13

- elle appartient à une catégorie : *les* est un article, *enfants* un nom, etc. Ici on retrouve les traditionnelles classes grammaticales ;
- elle possède également une forme phonologique, c'est-à-dire un signifiant ; c'est cette suite de phonèmes dont elle est constituée qui lui assure son identité, qui la distingue des autres ;
- elle possède enfin un signifié, une signification, que les dictionnaires de la langue s'efforcent de capter à travers leurs définitions.

A côté de ces propriétés qui concernent toutes les unités lexicales, il existe des propriétés qu'on peut dire relationnelles, quand une unité exige de se combiner avec telles ou telles autres. Dire d'un verbe qu'il est transitif par exemple, c'est indiquer qu'il appelle un complément. Outre les verbes, il existe des noms des adjectifs et des prépositions dotés de propriétés relationnelles<sup>6</sup>.

Voici donc quelques caractéristiques de la syntaxe française que nous voulons exploiter dans la suite de ce travail car nous estimons que parler de syntaxe en français revient à parler en partie<sup>7</sup> de classes de mots ou parties du discours, parler de leur mode d'agencement, de place qu'ils occupent dans une phrase. Les mots nouchi répondent-ils à ces différentes caractéristiques ? Peuvent-ils appartenir à une classe grammaticale ?

## II. QUELQUES EXEMPLES DE MOTS NOUCHI ET LES CLASSES GRAMMATICALES

A supposer que l'on veuille analyser les mots dans les textes suivants que nous avons relevés sur l'internet. Il s'agit des conversations entre des usagers du nouchi. Quel rapport peut-il avoir entre ces mots et les classes grammaticales. Peuvent-ils appartenir à une des classes en grammaire française ? Il convient de les traduire en langue française avant de répondre à ces différentes préoccupations.

1- Bravo la **go**. *Kan* tu a **kouma** sur 3a Télé sud, j'étais *tro enjaillé koi*. Trop fier de toi, de maîtriser notre langue. Je ne suis pas nouchi mais je soutiens moralement cette langue. Je

---

<sup>6</sup> Ibidem, P13

<sup>7</sup> Dans notre thèse, nous avons défini la syntaxe en incluant dans cette définition les signes de ponctuation. Dans ce présent article nous nous limiterons aux classes grammaticales.

souhaite qu'elle *soi* organisé *koi* !!! J'ai envi de me *perfectionné* chaque jour. Je te **kouma** que les **koka gratignos** *s'intéresse* en **vrété** à notre langue.

- Je te **kouma** que la **go** è **djawlie** pour son **mogo**.

*1- Bravo la fille (la demoiselle). Quand tu as parlé (accordé l'interview) sur 3a Télé Sud, j'étais trop en joie (content). Trop fier de toi, de maîtriser notre langue. Je ne suis pas nouchi mais je soutiens cette langue. Je souhaite qu'elle soit organisée. J'ai envie de me perfectionner chaque jour. Je te dis que les... s'intéressent en vérité à notre langue.*

*-Je te dis que la demoiselle aime (très amoureuse) trop son homme.*

2- **Soutrali** est versé **waaah** pour toi.

*2- Il y a trop d'opportunités pour toi.*

3 -Si c'est **dja** qui t'a **dja** et puis tu **dja, dja**, mais si c'est pas **dja** qui t'a **dja** et puis tu *a* **dja**, ne **dja** pas.

*3- Si c'est Dieu qui t'a tué et puis tu meurs, meurs, mais si ce n'est pas Dieu qui t'a tué et puis tu es mort, ne meurs pas.*

4- Je te **kouma** que **dja** è **krangba** dans un **gloglo** et il te **sassa**...il è **djawli** pour toi... Pour te faire **béou** de la **nuskirité** *ou* tu è, car ils è mal en **djonce** de toi. *Continu* de le **bigo** et tu **scienceras** sa gloire.

*4- Je te dis que Dieu est caché quelque part et il te regarde...Il est intéressé par ton problème... pour te faire sortir de l'obscurité (misère) dans laquelle tu te trouves car il t'aime. Continue de lui téléphoner (prier) et tu verras sa gloire.*

5- Conjugaison du verbe « fuir » en nouchi

Je **beou** (*je fuis*)

Tu **fraya** (*tu fuis*)

Il ou elle **met dedan** (*il ou elle fuit*)

Nous **dechirons** (*nous fuyons*)

Vous **borissez** (*vous fuyez*)

Ils ou elles **gagne temps** (*ils ou elles fuient*)

(Source : émission humoristique « Bonjour 2010)

6- Les **mogonis** qui se jouent les dangereux. Vous allez prendre drap de ce drap... Tu ne peux plus **fata** et puis **fraya**. On a les **ziés dédjás**.

*6- Les hommes qui pensent qu'ils sont dangereux. Vous allez voir... Tu ne peux plus sortir avec une fille et puis fuir (te séparer d'elle). On a les yeux ouverts (On est averti).*

(NASH, artiste chanteuse ivoirienne)

Dans ces six écrits, nous avons trois catégories de mots. Il y a des mots écrits en caractère normal, certains sont en italique et d'autres en gras. En réalité ceux en italique sont des fautes d'orthographe ou de grammaire. Les mots qui nous intéresseront sont ceux en gras. Ce sont ces mots que nous nommons mots nouchi et qui font l'objet de notre étude. Nous ne nous lancerons pas dans une étude lexicale des mots nouchi étant donné que ceux non sélectionnés présentent les mêmes caractéristiques que ceux-ci. Ainsi donc par analogie et surtout de par leur position dans ces phrases nous pouvons identifier les classes suivantes :

-**La classe des noms** : go, kokas gratignos, mogo, soutrali, dja, gloglo, nuskirité, mogonis, ziés, etc.

-**La classe des verbes** : kouma, dja, sassa, beou, bigo, scienceras, fraya, met dedan, dechirons, borissez, gagne temps, fata, etc.

-**La classe des adjectifs** : enjaillé, djawlie, krangba, dédjás, etc.

-**La classe des adverbes** : vrété, waaah, etc.

Nous nous limiterons à ces quatre classes. Nous n'avons pas pour prétention d'avoir épuisé toutes les classes grammaticales. La liste reste ouverte car c'est en fonction de notre corpus que nous avons dressé cette liste. Cependant, dans nos investigations, nous n'avons pas repéré les autres parties du discours tels les déterminants, les pronoms, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Les usagers de la langue nouchi préfèrent utiliser les termes français lorsqu'il s'agit de ces cinq classes. Les raisons feront certainement l'objet de notre prochain article. Pour ce présent travail, notre préoccupation est de décrire leurs différentes positions dans la phrase pour voir s'ils créent un désordre ou s'ils participent de l'enrichissement de celle-ci.

Après avoir identifié ces classes grammaticales, voyons comment elles sont formées et quelles relations elles entretiennent avec les mots français dans une phrase.

### **III. CARACTERISTIQUES MORPHOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES**

#### **III.1 Caractéristiques morphologiques**

Cette partie se résume à la formation des mots nouchi. Etymologiquement, la morphologie est l'étude des unités linguistiques. Elle étudie la nature et la forme des mots selon le genre, le nombre, la personne, les temps et les modes des verbes, etc.

##### **III.1.1 Le genre**

Ces mots ont-ils un genre comme les mots français ? Parler de genre revient à dire si l'on peut identifier des mots masculins comme féminins dans le répertoire du nouchi. Ici, nous avons plusieurs types de mots. Il y a d'abord des mots qui, aidés par des articles en français, peuvent être considérés comme masculin ou féminin. Nous en voulons pour preuve le mot un « *gloglo* » considéré comme un mot masculin compte tenu de la présence de l'article indéfini masculin « un » devant lui. C'est aussi le cas du mot la « *go* » qui, du fait de l'article défini féminin « la » est considéré comme un mot féminin. Il y a ensuite le fait qu'un mot considéré comme féminin peut ne pas avoir de masculin : exemple la « *go* ». En français, la fille (nom féminin) a pour équivalent masculin le garçon. Enfin on retrouve aussi dans leur emploi des mots sans article : *dja*. C'est sans doute le modèle des mots en français qui influe sur ceux du nouchi (Si c'est *Dja* qui t'a *dja*=Si c'est Dieu qui t'as tué, un *gloglo*=un lieu caché, la *go*=la fille). On remarque que Dieu n'est pas précédé d'un déterminant. C'est aussi le cas de *Dja*. « Un lieu », on retrouve le même déterminant devant « *gloglo* ». Ceci est valable pour « fille » et « *go* ».



### **III.1.2 Le nombre**

Le pluriel et le singulier existent-il en nouchi ? SI oui quelles en sont les formes. En français, nous avons différentes formes de pluriel : il y a des pluriels se terminant par « s » (fille/filles), par « aux »(cheval/chevaux) et par « x »(bijou/bijoux). D'autres formes existent et concernent certains emprunts. C'est par exemple le pluriel des mots d'origine italienne comme paparazzo, scenario, etc. qui font leur pluriel en « ii » ou « is » (lorsqu'ils sont francisés). On aura donc « paparazzii ou paparazzis » pour « paparazzo » et « scenarii ou scenaris » pour « scenario ». Souvent ils font leur pluriel en « s », rejoignant ainsi le premier cas que nous avons relevé (paparazzos ou scenarios). On peut également retenir que « maxima » (mot d'original latine) est le pluriel de « maximum ». En nouchi, toutes ces caractéristiques n'existent pas en tant que tel. On note une certaine invariabilité qui n'est pas toujours vérifiée. Ici seul le premier cas de pluriel en « s » peut être retrouvé dans les textes nouchi. Ainsi dans l'écrit N1 et N6, on relève des pluriels en « s » : les koka gratignos, les mogonis, les ziés.

### **III.1.3 La personne**

Le nouchi ne dispose pas de personne en tant que tel. Il utilise plutôt les personnes de la grammaire française de la première personne du singulier à la troisième personne du pluriel. C'est le cas du texte N5 relatif à la conjugaison du verbe fuir en nouchi.

### **III.1.4 Les temps et les modes**

Cette partie concerne la forme des verbes. Peut-on avoir tous les temps, c'est-à-dire les huit temps de l'indicatif, les trois temps du conditionnel, les quatre temps du subjonctif, les deux temps de l'impératif, de l'infinitif, du participe et du gérondif en nouchi ? Essayons de conjuguer le verbe *fuir* en nouchi aux autres temps et modes car la conjugaison du texte N5 est au présent de l'indicatif. Nous nous limiterons à la première personne du singulier.

Imparfait : je beoussais ou beouais, impossible car les utilisateurs ne l'on jamais dit.

Passé simple : impossible

Futur simple : impossible

Passé composé : j'ai beou, possible, ils le disent souvent.

Plus-que-parfait : j'avais beou, possible, mais jamais utilisé.

Passé antérieur : j'eus beou, possible mais jamais utilisé.

Futur antérieur : j'aurai beou, possible mais jamais utilisé, etc.

La raison est que le nouchi demeure pour le moment une langue orale, non écrite. Et les temps les plus utilisés à l'oral par les usagers est le présent et le passé composé.

Si l'on continue la conjugaison à tous les temps et modes on se rendra compte que la forme du verbe ne change pas. Que ce soit dans les temps simple ou composé le verbe nouchi reste invariable. Il n'y a pas de pluriel. Les temps les plus usuels du verbe nouchi sont le présent de l'indicatif et à la limite le passé composé qui se conjugue avec l'aide des deux auxiliaires : « avoir » et « être ». Les personnes utilisées sont les trois premières personnes du singulier en général compte tenu de la difficulté de conjuguer certains verbes nouchi à toutes les personnes. Souvent les usagers préfèrent utiliser le pronom neutre « on » à la place de la première personne du pluriel « nous » : *on beou* au lieu de *nous beoussons*. C'est d'ailleurs ce qui explique le fait que l'on utilise les synonymes et les néologismes dans la conjugaison du verbe fuir dans le texte N5. Il est très difficile pour les usagers du nouchi d'utiliser les trois dernières personnes du pluriel. Ils ne disent pas : nous beoussons, vous beoussez, ils beoussent.

Un autre aspect à relever en dehors de la conjugaison est que les verbes nouchi et les noms nouchi ont souvent la même forme. C'est le cas par exemple du mot « dja ». On a dans « *Si c'est dja qui t'a dja et puis tu dja, dja* », le premier « dja » est un nom tandis les autres sont des verbes dont un conjugué à la troisième personne du singulier, le deuxième, à la deuxième personne du singulier et le dernier au présent de l'impératif. On remarque que les formes sont invariables et identiques.

Par ailleurs, les adjectifs peuvent être accordés. Il y a accord au féminin et au masculin. L'occurrence 1 : *la go è djawlie pour son mogo* et l'occurrence 4 : *il è djawli pour toi*, il y a accord concernant le premier « djawlie » car c'est un adjectif attribut si on se réfère à la structure de la phrase, il qualifie un nom féminin. « dédjas » est accordés avec les zies et se présente comme un adjectif épithète (les yeux ouverts).

Un autre aspect qui mérite d'être relevé est que certains mots nouchi sont formés à l'aide de la déformation des mots français : j'étais enjaillé (en joie), en vrété (en vérité), tu scienceras sa gloire (vient de science), les ziés (les yeux) dans les occurrences 1, 4 et 6.

En somme les mots nouchi se comportent à la limite dans leur forme comme certains mots français.

## **III.2 Caractéristiques syntaxiques**

Cette partie nous amène à décrire les différentes positions, les relations grammaticales et logiques que ces différents mots entretiennent dans la phrase. Ces relations sont-elles différentes de celles des mots français ?

Comme nous l'avons vu plus haut (première partie) la phrase française observe un certain ordre (Sujet- Verbe- Objet) qui peut avoir d'autres dérivés selon le type de phrase. Les phrases comportant des mots nouchi observent également cet ordre. En outre, il y a dans ces constructions aussi bien des phrases simples que des phrases complexes. Nous en voulons pour preuve certaines phrases dans les occurrences que nous avons retenues. Sans nous lancer dans une étude de types de phrases, nous pouvons retenir certaines occurrences qui, de par leurs constructions peuvent être identifiées comme phrases simples ou phrases complexes. Ceci étant, nous avons :

### **III.2.1 Les phrases simples**

La phrase simple est constituée d'un groupe nominal sujet et d'un groupe verbal. On en distingue quatre types obligatoires (déclaratif, interrogatif, impératif et exclamatif) et trois types facultatifs (Négatif, emphatique, passif). Ainsi, nous avons dans nos occurrences des phrases qui obéissent à certains de ces types de phrases. Les phrases suivantes en sont une illustration :

*P1= On a les ziés dédjás.*

Ici, la phrase est de type déclaratif. « les ziés dédjás » est un groupe nominal (GN) qui fait partie du syntagme verbal (SV). « les ziés » (yeux) étant le nom et « dédjás » (ouverts), adjectif épithète qualifie ce nom. « les ziés dédjás » a pour fonction d'être complément du verbe français « a ».

*P2= Continu de le bigo.*

Nous avons une phrase impérative. « bigo » (téléphoner) est un verbe transitif indirect, complément du verbe français (continue).

*P3= Soutrali est versé waaah pour toi.*

Nous relevons deux mots nouchi à analyser. Le premier « soutrali » (aide ou opportunité) est groupe nominal (GN), sujet du verbe français (est versé). Quant à « waaah » (trop ou beaucoup) qui a pour nature d'être un adverbe de quantité appartient au groupe verbal (GV) et se présente comme un complément du verbe (est versé).

*P4= Bravo la go*

Voici donc quelques phrases simples que nous avons relevées dans nos occurrences. Analysons certaines phrases complexes.

### **III.1.2 Les phrases complexes**

La phrase est dite complexe lorsqu'elle est composée de deux ou plusieurs phrases simples appelées propositions. Celles-ci peuvent être reliées entre elles par juxtaposition, par coordination et par subordination. Dans une phrase complexe, on distingue une proposition principale et une proposition subordonnée : la deuxième dépend syntaxiquement et sémantiquement de la première.

*P5= Je te kouma que les mogonis s'intéresse en vrété à notre langue.*

Nous avons une proposition principale : je te kouma (dit) et une proposition subordonnée complétive : que les mogonis (les hommes-là) s'intéresse en vrété (en vérité) à notre langue introduite par la conjonction de subordination « que ». Cette complétive a pour fonction d'être complément d'objet direct du verbe de la principale « kouma ».

*P6= Les mogonis qui se jouent les dangereux.*

Il y a dans cette phrase complexe une proposition subordonnée relative déterminative ou restrictive introduite par le pronom relatif « qui » ayant pour antécédent « les mogonis » (les hommes).

*P7= Kan tu as kouma sur Télé Sud, j'étais trop enjaillé.*

Dans son analyse logique la phrase présente une proposition subordonnée circonstancielle de temps ou temporelle introduite par la conjonction de subordination « kan » (quand), le verbe de cette subordonnée étant bien entendu « kouma » qui a ici le sens voisin de « dit », c'est-à-dire « parlé ». La proposition principale (j'étais trop enjaillé) quant à elle comporte aussi un mot nouchi (en joie).

*P8= Tu ne peux plus fata et puis fraya.*

Il y a deux propositions indépendantes coordonnées par la conjonction de coordination et.

- Tu ne peux plus fata (sortir avec une fille)

- Tu ne peux plus fraya (fuir)

Comme l'on peut le constater aussi bien au niveau de l'analyse grammaticale qu'au niveau de l'analyse logique, les nouchi ont les mêmes propriétés que les mots de la grammaire française.

## **CONCLUSION**

Notre étude n'avait pour objectif de produire un lexique de la langue nouchi, de donner un sens aux différents termes utilisés par les usagers, d'expliquer le pourquoi de son utilisation. Nous avons voulu répondre à une préoccupation majeure des Ivoiriens qui voient en cette langue une véritable actrice de transgression de la langue française, de tordre le cou à la langue française, de créer un désordre dans sa syntaxe, de favoriser la médiocrité dans le parler des jeunes écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, etc. En réalité, nous n'avons pas pour prétention d'avoir résolu le problème car beaucoup restent à faire pour que cette langue puisse évoluer en phase avec la langue de colonisation en l'occurrence celle de Molière. Pour notre part, moins qu'un désordre, c'est une création, en somme un enrichissement de la langue française.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ADOPO ASSI François, *Le français, langue ivoirienne*, Publication du LTML, [www. Ltml.ci](http://www.Ltml.ci), 2009, 47p

DELAVEAU Annie, *Syntaxe La phrase et la subordination*, Paris, ARMAND COLIN, 2001, 192p

GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Paris, Edition Duculot, 1993, 1768p

KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? » *In des langues et des villes*, pp373-383 : ACCT/Didier Erudition

KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, « Quelques traits morphosyntaxiques du français en Côte d'Ivoire » *In cahiers d'études et recherches francophones*, Langues, Vol II n4 pp301-314 Paris AUPEL-UREF

KOUAKOU KONAN Séraphin, *Etude des ruptures syntaxiques et transgression de la norme dans l'œuvre d'AHMADOU Kourouma : le cas de Les soleils des indépendances et de Allah n'est pas obligé*, 380p (thèse de doctorat soutenue le 7 octobre 2006 à l'université de Cocody sous la direction professeur ADOPO ASSI François)

LE BIBOIS Georges et LE BIBOIS Robert, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Editions Auguste Picard, TI et TIII, 1967, 558p et 794p

MAINGUENEAU Dominique, *syntaxe du français*, Paris, HACHETTE, 1999, 159p

## **WEBOGRAPHIE**

[www.facebook.com/apps/application.id](http://www.facebook.com/apps/application.id)

[www.afrik.com/article\\_978.html](http://www.afrik.com/article_978.html)